



« Sage-femme, une profession médicale  
pour la santé des femmes »

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Qui cherche à empêcher les sages-femmes ?

6 NOVEMBRE 2023

Mais où est passé le décret officialisant le statut de sage-femme référente ?  
Qui cherche à empêcher les sages-femmes de remplir leurs missions ?

- Un communiqué de presse calomnieux de la part d'un syndicat de médecins,
- une publication d'instruction ministérielle sans la co-construction promise,
- une organisation des travaux sur la ré-ingénierie de la formation initiale discutable

**Autant de signaux négatifs envoyés à notre profession ces derniers temps dans un contexte de fermetures massives de cabinets libéraux, d'une insuffisance de recrutement en formation initiale et de difficultés de fonctionnement de nos maternités.**

Y a t il une véritable intention de saborder la profession de sage-femme ?  
Quelle priorité est donnée à la santé génésique des femmes ?

Les sages-femmes sont force de proposition.

La santé des femmes est une question cruciale, elle nécessite un traitement éthique et approprié.

La santé génésique des femmes en bonne santé est LA spécialité des sages-femmes.

**Notre expertise doit être sollicitée, reconnue et entendue.**

**Nous demandons l'ouverture rapide de travaux avec les équipes ministérielles.**

**Il y a urgence !**

Nous joignons à ce communiqué les conclusions de deux enquêtes que nous avons réalisées qui démontrent l'urgence à travailler sur la question de l'organisation des soins prodigués aux femmes avant que les moyens n'aient totalement disparu.

ONSSF  
38 rue Dunois  
75647 PARIS cedex 13  
secretariat@onssf.org



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ONSSF.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

